

**Association Défense "Chaprais-Rotonde"
28 D, rue de la Rotonde
25000 BESANCON**

Schiltigheim, le 13 novembre 2007

**Nos réf. : GG/CA/626-07
Objet : BESANCON – Rue de Belfort****A l'attention de Monsieur Jean-Claude GOUDOT**

Monsieur Le Président,

Nous faisons suite à votre courrier du 10 octobre 2007.

Nous avons rencontré sur le chantier Mme CHEVILLARD, récemment.

Nous l'avons rassurée sur le fait que votre lettre du 12 janvier 2007 n'était pas lettre morte.

A réception, nous avons transmis vos observations à notre directeur technique régional, Stéphane HILTENFINK, afin qu'il passe les ordres nécessaires au maître d'œuvre d'exécution et aux entreprises concernant les nuisances générées par notre chantier aux riverains.

Nous avons informé Mme CHEVILLARD de la cession par nos soins du terrain en façade de la rue de Belfort à la Ville de Besançon lui permettant d'aménager des parkings de surface.

Nous avons également régularisé la convention concernant le chemin piétonnier qui traverse notre copropriété.

Ce chemin appartient à la copropriété, son entretien et son éclairage seront à la charge de la collectivité selon les modalités à arrêter le moment venu.

L'accès sera libre à la circulation du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures.

En dehors de ces horaires, il pourra être entièrement clos selon le bon vouloir de la copropriété.

En espérant ainsi avoir répondu à votre attente, nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Directeur Régional



Gérard DE GRANDI

Copie : S. HILTENFINK